

RELEVE SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2011

Présents: M. GAYAUDON, Mme AUDRAIN, M. FABRIANO, Mme CHAFFARD, M.

RICHARD, M. LANÉRY, Mme BELLILI, Mme MARCOU, Mme SOLIMAN, M. YAHOUÉDÉOU, Mme SERVIERES, M. BALLUET, M. CHITRIT, M. TSARAMANANA, Mme PRADAYROL, M. GUEGUEN, Mme LEJUEZ, Mme

BOURHIM, M. OUEDRAOGO, Mme ANGIBAULT.

Absents: M. CHEVALIER

Pouvoirs: Mme OFFROY pouvoir à M. FABRIANO

M. BRULFERT pouvoir à M. YAHOUEDEOU Mme CHADRON pouvoir à Mme CHAFFARD

Mme TENG pouvoir à Mme BELLILI M. CHENON pouvoir à M. GAYAUDON M. ZEMANEK pouvoir à M. TSARAMANANA

M. TRAORE pouvoir à M. GUEGUEN M. CAFFIER pouvoir à M. CHITRIT

<u>Administration</u>: M. LEGASA, Directeur Général des Services

Melle DURDON, Directrice Générale Adjointe M. GENESTE, Directeur Général Adjoint

Mlle SAMUELIAN, Directrice du Cabinet du Maire

Secrétaire de séance : Mme BELLILI, assistée de Melle TARNAUD Katia

La séance est ouverte à 20H45 par M. Denis GAYAUDON, Maire de Serris.

M. GAYAUDON annonce que le quorum est atteint (20 élus présents, et 8 élus ayant donné pouvoir) et propose le secrétariat de séance à Mme BELLILI et débute les points à l'ordre du jour.

I – DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur: M. LE MAIRE

La fin d'exécution du budget primitif 2011 nécessite des ajustements de crédits qui vous sont proposés dans une décision modificative présentée en équilibre par section.

FONCTIONNEMENT

En Recettes de fonctionnement : + 123 400 € décomposés de la façon suivante :

Chapitre 70 Produits des services: + 5 800 € : redevance d'occupation du domaine public (EDF, GDF, France TELECOM)

Chapitre 74 Dotations et participations: + 61 000 € : il s'agit de subventions dont le montant réalisé est supérieur aux prévisions, + 20 K€ CAF, +28 K€ Conseil Général, +13 000 Conseil Régional

Chapitre 77 Produits exceptionnels: + 56 600 €: comprend notamment des remboursements de sinistre

Ces recettes complémentaires permettent de faire face à des dépenses nouvelles sans modifier l'équilibre global de la section de fonctionnement :

En Dépenses de fonctionnement : + 123 400 € décomposés de la façon suivante :

Chapitre 011 Charges à caractère générale : + 126 000 €

Les plus grandes masses sont :

33 100 € proviennent du chapitre 012 afin de financer, pour partie, la prestation de service extérieur des vacances de postes.

45 200 € de besoin de financement pour des actions RH particulières liées au recrutement de cadres nouveaux.

19 000 € pour l'enlèvement des ALGECO stade d'Orsonville

15 000 € pour du conseil sur l'avenir institutionnel du SAN

Il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la présente décision modificative.

Chapitre 012 Charges de personnel : - 33 100 €

Chapitre 014 Atténuation de produit: + 55 500 €

Il s'agit de la contribution de la commune au FSRIF, le montant notifié (309 620 €) est supérieur aux prévisions (254 100 €).

Chapitre 66 : Intérêts d'emprunt : + 12 000 €

Nous avons en juin décidé de passer à taux fixe sur 80 % de notre encours de dette.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : + 10 000 €

Chapitre 042: Opérations d'ordre entre section : - 59 000 €

Il s'agit des dotations aux amortissements surévaluées au BP.

Chapitre 022 : + 12 000 €

Chapitre des dépenses imprévues, les recettes supplémentaires étant supérieures aux dépenses complémentaires, il est proposé d'augmenter ce chapitre pour équilibrer la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT:

En Dépenses d'investissement + 73 100 €

Chapitre 20 et 23 et compte 2158 : + 7 900 €

Il s'agit d'un redéploiement de moyens sur de l'investissement courant.

Chapitre 21 hors 2158: + 52 400 €

40 000 € pour l'accueil périscolaire Henri Matisse. C'est un budget « gros mobilier » subventionné HT par le SAN (33 000 € de recettes sont incluses dans cette DM).

15 000 € pour la réalisation de coussins berlinois Bd R.THIBOUST

Chapitre 10 : + 12 800 €

Il s'agit d'un remboursement de TLE suite à l'annulation d'un PC.

En Recettes d'investissement + 73 100 €

Chapitre 138 Autres recettes d'équipements : + 43 000 €

Il s'agit de la subvention SAN évoquée plus haut et de la réserve parlementaire sur la classe mobile.

Chapitre 040: Opérations d'ordre entre section : - 59 000 €

Il s'agit des dotations aux amortissements surévaluées au BP.

Chapitre 16 Emprunt: +89 100 €

Il s'agit du besoin d'emprunt propre à cette DM.

La décision modificative n°2, votée section par section, est arrêtée comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES		
Propositions nouvelles	123 400,00€	73 100,00€
Total section	123 400,00€	73 100,00€
RECETTES		
Propositions nouvelles	123 400,00€	73 100,00€
Total section	123 400,00€	73 100,00€

VOTE:

- 22 POUR:

M. GAYAUDON, Mme AUDRAIN, M. FABRIANO, Mme CHAFFARD, M. RICHARD, M. LANÉRY, Mme BELLILI, Mme MARCOU, Mme SOLIMAN, M. YAHOUÉDÉOU, Mme SERVIERES, M. BALLUET, M. CHITRIT, M. TSARAMANANA, Mme ANGIBAULT,

Ayant donné pouvoir : Mme OFFROY, M. BRULFERT, Mme CHADRON, Mme TENG, M. CHENON, M. ZEMANEK, M. CAFFIER.

- 6 ABSTENTIONS:

Mme PRADAYROL, M. GUEGUEN,, Mme LEJUEZ, Mme BOURHIM, M. OUEDRAOGO. Ayant donné pouvoir : M. TRAORE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

II – FIXATION DES TARIFS DU SEJOUR SPORTIF POUR NOËL 2011 (11/14 ANS)

Rapporteur: M. LE MAIRE

Le service des sports propose cet hiver la mise en place d'un séjour Montagne Hiver en Haute Savoie aux Contamines Montjoie pour les enfants âgés de 11 à 14 ans.

Le séjour est conçu autour d'une dominante «activités de Montagne» : cours de ski alpin pour les débutants encadrés par des moniteurs diplômés d'état, ski de piste encadré par les animateurs, piste de luge, randonnées, patinoire, activités proposées par les jeunes et l'équipe d'animation, veillées, réveillon du Jour l'An.

Les 15 jeunes qui seront accueillis sur ce séjour seront hébergés dans un chalet agréé Jeunesse et Sports en pension complète et seront encadrés par une équipe éducative constituée d'un directeur et de deux animateurs.

Le règlement du séjour se fera sur la base d'une tarification selon le quotient familial.

- Dates : du 26 décembre 2011 au 1 janvier 2012

- Public : jeunes âgés de 11 à 14 ans

- Prix coûtant : 579.47€

- Prix de vente : selon la grille tarifaire ci dessous

REVENU BRUT ANNUEL EN	TARIFS SEJOUR - FAMILLE 1 TARIFS SEJOUR - FAMILLE 2		TARIFS SEJOUR - FAMILLE 3			
EUROS	% sur px coutant	En Euros	% sur px coutant	En Euros	% sur px coutant	En Euros
< ou = à 11 065 €	15,07%	87,33 €	12,51%	72,49 €	9,34%	54,15 €
de 11 066 € à 17 387 €	29,55%	171,25 €	24,53%	142,14 €	18,32%	106,18 €
de 17 388 € à 23 709 €	42,74%	247,65 €	35,47%	205,55 €	26,50%	153,54 €
de 23 710 € à 31 612 €	60,40%	350,03 €	50,14%	290,52 €	37,45%	217,02 €
> ou = à 31 613 €	81,14%	470,17 €	67,34%	390,24 €	50,31%	291,51 €
EXTERIEUR	100,00%	579,47 €	100,00%	579,47 €	100,00%	579,47 €

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE CORBEAU ET LE RENARD » POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DE FIN D'ANNEE DU GROUPE SCOLAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Rapporteur: Mme BELLILI

L'association LE CORBEAU ET LE RENARD est une association de parents d'élèves créée en mai 2010. Elle compte 36 adhérents à la date de l'Assemblée Générale tenue le 29 avril 2011.

L'association a pour principal objectif d'organiser et d'animer la fête de fin d'année du groupe scolaire JEAN DE LA FONTAINE.

Les bénéfices de cette manifestation sont intégralement reversés au profit des coopératives scolaires maternelles et élémentaires de cette école pour leur permettre de mener des actions pédagogiques pour les enfants.

Pour l'année 2011, l'association a sollicité la commune en amont de l'initiative pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 euros.

Cette demande a fait l'objet d'un avis favorable lors de la commission Enseignement qui s'est tenue le 29 juin 2011, pour un montant de 250 euros. Une ligne budgétaire est prévue au BP 2011 pour l'attribution de subventions de fonctionnement sur le secteur Enseignement.

La commune soutient le bénévolat au sein de ses écoles et propose le versement de 250 euros à l'association LE CORBEAU ET LE RENARD.

VOTE:

- 26 POUR:

M. GAYAUDON, Mme AUDRAIN, M. FABRIANO, Mme CHAFFARD, M. RICHARD, Mme BELLILI, Mme MARCOU, M. YAHOUÉDÉOU, Mme SERVIERES, M. BALLUET, M. CHITRIT, M. TSARAMANANA, Mme ANGIBAULT, Mme PRADAYROL, M. GUEGUEN, Mme LEJUEZ, Mme BOURHIM, M. OUEDRAOGO.

Ayant donné pouvoir: Mme OFFROY, M. BRULFERT, Mme CHADRON, Mme TENG, M. CHENON, M. ZEMANEK, M. CAFFIER, M. TRAORE.

- 2 ABSTENTIONS:

M. LANÉRY, Mme SOLIMAN

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.

IV- DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

N°	Date	Intitulé	Dépenses TTC
2011-66	20 septembre 2011	Mise en scène, accompagnement de l'équipe et animation pour la présentation de la saison culturelle 2011-2012 – "CIE du 7 Au Soir"	1 700,00 €
2011-67	20 septembre 2011	Contrat de cession pour le spectacle "O CARMEN" du 1/10/2011 par "L'incroyable Compagnie"	5 377,12 €
2011-68	20 septembre 2011	Contrat de cession pour le spectacle "ET HOP" du 19/10/2011 par "Agence Sine Qua Non"	2 756,50 €
2011-69	22 septembre 2011	Contrat de cession pour le spectacle « LA FIANCEE DE BARBE-BLEUE » du 15/10/2011 par « Nouveau Théâtre de Besançon »	2.895,24 €
2011-70	22 septembre 2011	Renouvellement du contrat de maintenance relatif au logiciel DOTELEC COURRIER	2 498.93€
2011-71	27 septembre 2011	Convention de prestation de service entre la Mairie et la « Compagnie du 7 au soir » pour l'animation de l'atelier théâtre au collège Madeleine Renaud de septembre à décembre 2011	1 680,00 €
2011-72	30 septembre 2001	Convention de prestation de service avec l'Association "ANTHEA" pour la réalisation d'une action de formation à destination d'un responsable de structure les 13 et 14 octobre 2011 "Enfants au cœur d'une démarche de qualité" (Service Petite Enfance)	180,00 €

2011-73	30 septembre 2001	Convention de prestation de service avec "ANGEL CONCEPT" pour la réalisation d'une action de formation (habilitation électrique) à destination du personnel communal (4 agents du Service Sport) le lundi 26 septembre	1 100,76 €
2011-74	06 octobre 2011	Convention relative au service de prévention des risques professionnels pour 2012 avec le Centre de Gestion	Sans incidence financière
2011-75	06 octobre 2011	Convention relative à l'intervention du conseiller en prévention des risques professionnels pour 2012	Sans incidence financière
2011-76	06 octobre 2011	Contrat de cession avec la compagnie « Emilie Valantin » pour le spectacle du 05/11/2011 : les fourberies de Scapin	5 807,55 €
2011-77	10 octobre 2011	Contrat de maintenance des logiciels de gestion Maélis « scolaire et périscolaire, univers BO et WEB »	1 788,47 €
2011-78	11 octobre 2011	Contrat avec la société Ludik pour une prestation le mercredi 26 octobre 2011 « Journée Jeux »	1 700,00 €
2011-79	11 octobre 2011	Contrat de cession pour le spectacle « 2 mains, 10 orteils » le 15 novembre 2011 (service Petite Enfance)	420,00€
2011-80	11 octobre 2011	Convention avec l'association Serris Danse Val d'Europe pour l'animation du stage Sports et Culture, atelier Hip Hop du 24 au 27 octobre 2011	1 060,00 €
2011-81	17 octobre 2011	Convention avec Sélectour voyage service 77 pour l'organisation du voyage des ainés le 28 octobre 2011	115 €/pers
2011-82	18 octobre 2011	Contrat de cession avec W2 Productions pour le spectacle du 20 novembre 2011 « Filopat et Patafil »	1 688,00 €
2011-83	19 octobre 2011	Contrat de cession avec W2 Productions pour le spectacle « Vu de la lune » le 17 décembre 2011	3 400,00 €
2011-84	19 octobre 2011	Ajustement de facturation	1 689,49 €
2011-85	19 octobre 2011	Ajustement de facturation	288,30 €

La séance est levée à 22h25 par M. Denis GAYAUDON, Maire de SERRIS.

Relevé des délibérations affiché en mairie le 08 novembre 2011